

## LOT 2 - FICHE-PROJET N°II.02

### EMBELLIR LA PLACETTE D'ISNES-LES-DAMES

#### 1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Les Isnes est un village très étendu, constitué de plusieurs hameaux dont les deux plus anciens sont Isnes-les-Dames (le village proprement dit) et Isnes-Sauvage (ferme du Baty St Pierre). Aujourd'hui, le cœur du village se localise le long de la rue principale qui relie ces deux centres, la rue Jennay. C'est là que se sont implantés l'église et la salle paroissiale d'une part, et l'école communale d'autre part, à proximité. Mais cette rue, ainsi que les quartiers de l'Épinette ou du Raidit n'existaient pas encore au temps de la carte de Ferraris (1777).

La « Place » d'Isnes-les-Dames, le centre historique du village, est un espace structurant quoi que plus discret, qui reste apprécié des habitants. Il se compose d'un simple élargissement et dédoublement de la voirie, avec un espace enherbé central.

Les abords sont urbanisés de manière lâche, avec des murs et quelques bâtiments. Un ensemble récent bâti sur un mode traditionnel a été construit en bordure de la placette. Elle ne compte pas de fonctions structurantes à proximité et est située à l'écart des voies principales, ce qui en fait un espace intéressant pour y réaliser des activités en toute sécurité.

La fiche projet vise un aménagement relativement simple de cet espace, afin d'en faire un lieu plus convivial, qui soit un espace de rencontre, où l'on puisse mieux organiser des loisirs pour la collectivité locale, des événements. Ils souhaitent un aménagement plus esthétique du lieu, avec des plantations et des espaces de stationnement et d'accès des véhicules mieux maîtrisés.



*Place d'Isnes-les-Dames, depuis la rue du Chauffour (à gauche) et depuis la rue Saucin (à droite)*



Photo : Walonmap

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

La place est un lieu discret mais symbolique pour les habitants. Ils sollicitent un aménagement simple et convivial, permettant de consacrer l'usage collectif du lieu. L'aménagement de la place devrait être une opportunité de marquer l'appartenance des Isnes à l'entité de Gembloux. Le périmètre d'intervention pourra s'étendre aux rues voisines, en particulier le site où sont disposées les bulles à verre.

L'aménagement avait déjà été sollicité dans le cadre du premier PCDR ; il est à nouveau plébiscité par les habitants et la CLDR.

Isnes-les-Dames est en pleine expansion : de nouvelles constructions y sont réalisées, mais aussi des gîtes et chambres d'hôtes. Le village bénéficie d'un certain dynamisme malgré son éloignement de Gembloux-ville. L'incidence du parc d'activités Créalys, tout à proximité et en pleine expansion lui aussi, pourrait engendrer des retombées positives pour le village (nouveaux habitants...), bien que jusqu'à présent, les liens étaient faibles.

Actuellement la zone est davantage perçue comme un terrain vague ou une extension des habitations riveraines qu'un espace public à proprement parler, alors qu'il s'agit de la placette historique de la localité.

Des liens existent avec d'autres fiches, notamment,

- en lot 0, l'inventaire des villages,
- en lot 1, l'optimisation du réseau de chemins et sentiers (I.07)
- en lot 1, la mise en valeur de la spécificité des villages (I.10)
- en lot 2, l'amélioration de la mobilité intravillageoise (II.07)

## 3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

L'aménagement d'une place répond à des objectifs multiples au sein d'un village, les principaux étant liés aux espaces de convivialité :

**Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble**

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

**Obj. 1.3. Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre, intergénérationnels.**

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 5.1. Gembloux, renforcer l'attractivité, la vocation historique, scientifique et culturelle

## 4. IMPACTS DU PROJET SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

### *Social et culturel*

Les Isnes compte jusqu'à présent peu d'espaces publics. Le premier PCDR a permis la réalisation de la place, autour de l'école communale et non loin de l'église. Pour la population locale, la place d'Isnes-les-Dames constitue elle aussi un espace public. Un aménagement, même modeste, permettra d'affirmer son caractère public et de rendre le lieu mieux connu des habitants et plus accessible. Il apportera un support complémentaire aux activités villageoises.

Il rappellera aussi aux habitants que le noyau historique du village se situait à cet endroit, renforçant ainsi l'identité locale et le sentiment d'appartenance.

Le lieu est aujourd'hui assez confidentiel et si des activités permanentes (jeux pour enfants...) ou occasionnelles (fêtes, animations...) s'y multiplient, elles pourraient dans une certaine mesure troubler la quiétude des riverains. Des précautions seront à prendre dans l'aménagement mais surtout dans la gestion des animations.

A contrario, le lieu est écarté des routes principales du village, donc plus sécurisant pour les activités, en particulier pour les enfants.

### *Environnement*

Les aménagements, sans être trop importants, pourront structurer l'espace avec de la végétation. Cela en améliorera l'esthétique et la qualité du cadre de vie.

### *Economie*

Les retombées économiques seront quant à elle très limitées. Il n'y a pas de fonctions commerciales ou économiques présentes à proximité.

## 5. LOCALISATION ET STATUT

Les aménagements viseront essentiellement la place d'Isnes-les-Dames mais pourront s'étendre à la rue du Chauffour. Ils concernent des espaces publics.

Ils sont inclus en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur. La rue du Chauffour constitue

toutefois la limite avec la zone agricole, qui borde la place par son côté est (propriété arborée).

De nouvelles constructions se sont implantées à proximité de la place ces dernières années, en particulier un ensemble de maisons, organisées autour d'une cour intérieure sur le mode des fermes à l'ancienne. Celle-ci constitue un nouvel espace central, aux dimensions quelque peu similaires à la place, mais qui n'est pas accessible au public. On y accède par le porche qui donne sur la place. Les cerisiers du Japon qui ornaient la place ont été supprimés lors des travaux de réalisation de cet ensemble.

A l'est, la place est bordée par le mur et la végétation de la vaste propriété qui jouxte la rue du Chauffour.

## 6. PORTEURS DE PROJET ET PARTIES PRENANTES

### *Porteur du projet*

La Ville et la CLDR

### *Parties prenantes*

Associations locales, comités locaux (dont celui de la Maison des Œuvres),  
Riverains (certains sont passionnés)

## 7. PROGRAMME DE REALISATION

### *Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche*

- Les aménagements de la place rue Jennay viennent d'être réalisés et le village des Isnes bénéficie ainsi déjà d'un tout nouvel espace de convivialité et de rencontre. Toutefois, demande des habitants pour une meilleure reconnaissance de cet espace, qui permet par ailleurs l'organisation d'évènements et d'activités. Les aménagements peuvent être légers et rapidement installés : il s'agit de redonner un caractère esthétique et convivial à un lieu aujourd'hui perçu comme un élargissement de la voirie, voire un simple terrain vague.

### *Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)*

- Voiries en asphalte, surfaces aux abords enherbées. Les arbres existants sur le site (cerisiers du Japon) ont été supprimés. Il n'y a aucun élément de mobilier public.

### *Planification, descriptif de la mise en œuvre et phasage*

- Limiter l'accès des véhicules pour récupérer de l'espace pour les aménagements de convivialité. L'emprise des voiries asphaltées est trop importante sur cette place ;

- Rendre les lieux plus esthétiques et plus accueillants, placer du mobilier public (bancs, jeux pour enfants...);  
aménager de la végétation pour embellir mais aussi pour structurer davantage l'espace et mieux le délimiter  
garder néanmoins à l'espace son caractère vert enherbé, qui lui donne un aspect « rural » et pas minéralisé ; les accotements enherbés qui longent les rues adjacentes sont aussi à maintenir pour garder ce caractère particulier dans le village ;
- Préserver toutefois de l'espace pour pouvoir aménager un chapiteau ou d'autres animations de village, prévoir éventuellement un raccordement aux impétrants (eau, électricité) ;
- Prévoir un minimum d'éclairage ;
- Etudier l'historique du village pour voir le rôle de cette place atypique par rapport aux autres et, le cas échéant, mettre cet aspect en évidence dans l'aménagement (panneau explicatif, éléments rappelant les usages anciens, toponymie...);

### Démarches administratives à réaliser

- Espace à aménager en concertation avec les habitants et les riverains ;

### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Entretien des lieux, gestion des activités en complémentarité avec les autres espaces publics et communautaires dans le village.

## 8. ÉVALUATION (EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS VISES ET LES EFFETS ATTENDUS)

**Indicateurs de réalisation** : Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre  
- Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation des aménagements	OK	Rapport annuel du PCDR  Constats sur place de réalisation du projet dans ses différentes composantes : changements au niveau des voiries, aménagements des abords, pose de mobilier, aménagements de végétation...

**Indicateurs de résultat** : Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible – Quels sont les effets du projet ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Fréquentation de l'espace public et utilisation du mobilier du mobilier	Min 5 pers	Comptages de fréquentation à certains moments de la semaine via relais locaux (associations, riverains, membres de la CLDR) Utilisation des équipements jeux et sports
Qualité et adéquation des	Satisfaction	Questions aux relais locaux : satisfaction des usagers sur la

aménagements réalisés	Nombre de réparations	fonctionnalité des espaces, du mobilier, sur leur solidité Service des travaux : réparations et constats d'incivilités
Dynamisation des activités : nombre de nouvelles activités organisées au cœur du village	Min 3 nouvelles après création	Rapport d'activité des associations locales Questions aux relais locaux